ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an LOT et Départements limitrophes 4 fr. 25 8 fr. 15 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

M. DAROLLE, Co-Directeur - L. BONNET, Rédacteur en chef

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... RÉCLAMES 3e page 1 fr. 25 2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La crise du fascisme : les causes profondes du malaise. — Le bilan financier de l'occupation de la Ruhr. - A Genève : le débat sur la sécurité. De l'arbitrage obligatoire. - La ques-tion des sanctions. Le point de vue français. — La reprise des relations avec la Russie et le mouvement insurrectionnel de Géorgie.

La situation politique paraît assez onfuse en Italie.

Les journaux italiens de tous les artis constatent l'existence d'un cerin malaise.

Celui-ci est, par ailleurs, rendu nanifeste par l'abstention de l'Italie lans les conversations internationa-

Ainsi, M. Mussolini n'a pas cru levoir se rendre à Londres pour élahorer, de concert avec les chefs des ouvernements alliés, les moyens 'exécution du plan Dawes.

De même, le Premier Italien n'a point paru à Genève où il eût pu associer aux efforts de ses collègues le Paris et de Londres.

Comment expliquer cette absten-ion, sinon par la nécessité qui impose à M. Mussolini de concentrer toute son attention, toute son activité à la lutte qui est engagée ontre lui et le fascisme?

Cette lutte, si l'on en croit diverses informations, prend de semaine en semaine un aspect plus sérieux : à nouveau, l'Italie semble appelée à traverser une crise profonde.

D'aucuns vont jusqu'à prédire la fin prochaine du fascisme, encore m'il détienne tous les pouvoirs et n'on discerne mai les moyens de enverser, autrement que par la voie révolutionnaire.

Cette situation troublée comporte des origines profondes.

Suivant le Temps, ce malaise « est né des déceptions éprouvées le jour où l'on a constaté que le fascisme, dont on attendait tous les miracles, n'a pu réaliser ses meilleures promesses, qu'il n'a pu déterminer au point de vue matériel un redressement financier et économique durable, ni empêcher le renchérissement de la vie, et qu'il n'a pas davantage réussi à pacifier les esprits en recréant une véritable « union sacrée ». La manière dont le gouvernement fasciste a organisé à son seul profit la consultation du pays et s'est assuré l'appui absolu du Parlement a décu beaucoup d'excellents

Par ailleurs, l'affaire Matteoti a gené singulièrement l'évolution que e fascisme s'apprêtait à tenter : elle ui a porté, du moins à ses méthodes et à ses tendances, un coup dont il ne parviendra pas sans peine à se re-

Enfin, M. Mussolini n'a pas su, ou plutôt n'a pas pu renoncer à gou-verner en chef de parti : « Son erreur, constate notre confrère avec raison, semble avoir été de n'avoir pas compris qu'une fois le redressement accompli, une fois le peuple sauvé de lui-même, le fascisme devait s'effacer à son tour, sous peine de ruiner son propre effort et de détruire lui-même ce qu'il avait voulu

Au total, nous assistons au réveil du sentiment de la liberté : la dictature d'un homme, comme celle d'un parti, n'est pas seulement odieuse, elle est aussi impuissante à assurer son propre avenir.

Un redressement reste-t-il possi-

M. Mussolini pourra-t-il rentrer dans la constitution et la légalité? Ou bien l'Italie est-elle menacée d'une crise qui mettrait en péril jusqu'au régime lui-même?

Le ministère des affaires étrangères vient de publier, en réponse à une question parlementaire écrite, un état des recettes et des dépenses résultant de l'occupation de la Ruhr, depuis le 11 janvier 1923, début de occupation, jusqu'au 30 juin 1924,

soit pendant dix-huit mois. Le total général des recettes résullant de l'occupation, du 11 janvier 1923 au 30 juin 1924, se montera, lorsque les sommes encore à recouvrer auront été perçues, à

3.519.340.319 francs français, soit | timait suffisante une sanction pure- | environ 750 millions de marks-or.

Les sommes à recouvrer forment un total de 150.574.814 francs seulement, sommes concernant les douanes, les forêts, les traites et saisies.

Toutefois, du total sus-indiqué, il faut déduire les dèpenses des armées d'occupation françaises et bel-

Les dépenses normales d'occupation (rive gauche du Rhin et têtes de pont), calculées d'après le forfait de l'accord du 11 mars 1923, se sont élevées, pendant la période envisa-

gée, à : 739.500.000 francs pour la France. 130.050.000 francs pour la Belgi-

Ces dépenses normales d'occupation ont été prélevées, suivant la règle, sur la valeur des livraisons en nature et sur les marks papier réquisitionnés. Il en résulte que, au compte versements de l'Allemagne, au titre des réparations :

La France a reçu 537.600.000 francs, pendant la période envisagée, Et la Belgique 289.550.000 francs.

D'autre part, la Belgique, en raison de la priorité dont elle jouit, avait reçu au 30 juin une somme de 173.500.000 de marks-or.

Enfin, à la date du 20 août, l'avoir de la caisse des gages se montait à 32 millions de marks-or.

Les chiffres qui précèdent permettent, mieux que tous commentaires, de se rendre compte du bilan financier de l'occupation de la Ruhr.

Or, ce bilan, quoi qu'on en ait dit, ne laisse pas d'être nettement posi-

Et puis, n'oublions pas, pour ap-précier à sa juste valeur l'occupation de la Ruhr, que c'est elle qui a conduit l'Allemagne à la Conférence de Londres et qui a déterminé l'adhésion du Keich au plan des experts.

Le débat sur la sécurité a occupé, cette semaine encore, à Genève, le premier plan des travaux.

C'est la 3° commission de la Société des Nations qui est chargée de mettre au point la question.

Jusqu'ici on n'est pas entré dans le vif du problème : les interlocuteurs, qui semblent se tâter avant d'aborder l'examen des réalités concrètes, se sont attachés à formuler

des principes généraux. Il y eut, d'un côté, l'exposé de la thèse britannique, par lord Parmoor; de l'autre, l'exposé de la thèse française par M. Paul Boncour.

Ce double exposé s'explique: à l'Assemblée de Genève, les nations évoluent autour des deux Etats. Autour de la France se groupent :

la Belgique, toutes les nations de la Petite Entente, les Etats baltes, les républiques de l'Amérique du Sud.

Autour de la Grande-Bretagne, deux groupes, celui de certains Etats neutres qui ne sont pas entrés dans la guerre, comme la Hollande et le Danemark, et celui des Etats vaincus qui croient avoir à se plaindre de leur nouveau statut territorial, comme la Hongrie.

Les positions respectives déterminées, quelles sont les thèses en présence ? MM. Herriot et Mac Donald ont

admis le principe de l'arbitrage obligatoire.

Mais, dans l'application de ce principe, des divergences apparaissent: la France préconise un arbitrage illimité, c'est-à-dire s'appliquant à tous les conflits ; la Grande-Bretagne estime, au contraire, que certains conflits devraient échapper à la juridiction de la Société des Na-

Ainsi, les conflits pouvant surgir entre l'Angleterre et l'une de ses colonies, le Soudan, par exemple, échapperait à l'arbitrage.

Bref, la limitation qu'entend introduire la Grande-Bretagne tend à sauvegarder l'hégémonie maritime et l'impérialisme colonial de l'Angle-

Dans l'état actuel du débat, on ne peut prévoir dans quel sens il evo-

Reste la question des sanctions à appliquer soit à l'égard de l'agresseur, soit à l'égard de l'Etat n'admettant pas la sentence arbitrale.

Sur ce point un léger progrès a été réalisé. Le 5 septembre, lord Parmoor es-

ment morale. Aujourd'hui, il incline à envisager des sanctions « de nature à sauvegarder la paix contre l'agresseur ».

La formule reste vague. M. Paul Boncour voudrait la préciser et il propose les directives sui-

« Il faut grouper, dit-il, contre l'Etat agresseur la totalité des forces disponibles. Chaque Etat donnera tout ce qu'il a, mais seulement

ce qu'il a. Les petites nations apporteront, par exemple, leur concours aux sanctions économiques, l'Angleterre pourra envoyer sa flotte, d'autres pays plus menacés auront le droit de se lier entre eux par des accords défensifs particuliers.

Telle est, semble-t-il, la direction dans laquelle il conviendrait de chercher la vraie solution.

Le débat est engagé: souhaitons qu'il sorte bientôt des généralités et prépare un règlement satisfaisant de ce problème important entre tous : celui de la sécurité et du désarmement.

Deux ordres de faits sollicitent aujourd'hui notre attention sur le problème russe.

Le gouvernement français, avant de reprendre les relations avec le gouvernement des Soviets, avait décidé, on le sait, d'ouvrir une large enquête auprès de tous les Français qui ont des intérêts en Russie : rentiers, commerçanis, industriels, fi-

Cette enquête vient de prendre fin, et les inféressés ont pu exprimer leurs vœux au Président du Conseil. Celui-ci vient de décider en consé-

quence la constitution, au ministère Analies Etrangeres, d'une commission chargée, dit un communiqué officieux, « d'étudier les modalités de la reprise des relations entre la France et les Soviets, ainsi que la formule de la reconnaissance du gouvernement de Moscou ».

La rapidité de l'enquête menée comme la promptitude de constitution de la commission d'études témoignent de la volonté qui anime le gouvernement français de donner une solution prochaine au problème russe.

Parmi les membres de cette commission figure M. de Monzie, sénateur du Lot.

Il est superflu de rappeler ici que M. de Monzie est un partisan convaincu de la reprise des relations avec les Soviets : depuis un an, depuis sa visite en Russie, il s'est affirmé, tant par la parole que par la plume, le protagoniste de cette re-

Voici maintenant le second ordre de faits : le soulèvement contre le régime des Soviets de la Géorgie qui entend recouvrer sa liberté et son indépendance.

Le gouvernement Géorgien a adressé à MM. Mac Donald, Herriot, ainsi qu'à la Société des Nations, un fort émouvant appel sollicitant leur appui.

Mais, d'ores et déjà, le mouvement insurrectionnel se developpe avec succès à travers le Caucase : les insurgés se sont emparés de maintes localités importantes, telles que

La révolte contre les Soviets a même gagné la région de l'Oural, de la Volga et de Samara.

Moscou parviendra-t-il à réprimer, ou seulement à enrayer ce mouvement insurrectionnel?

INFORMATIONS

En Allemagne

Les profits de l'occupation de la Rhur

A la suite d'une question de M. Richard, député, demandant des précisions sur les résultats financiers de l'occupation de la Ruhr, le ministre des affaires étrangères vient de communiquer une note détaillée, de laquelle il résulte que, pour la période comprise entre le 11 janvier 1923 et le 30 juin 1924, le compte des livralsons en nature et des frais normaux d'occupation s'est soldé, pour la France, par un excédent de 537.600.000 francs français, et pour la Belgique par un excédent de

289.550.000 francs français. D'autre part, le compte commun

des recettes en nature et des frais supplémentaires d'occupation accuse un excédent de 1.289.100.000 francs français, somme à revenir à la priorité belge, qui a déjà encaissé 173. 500.000 marks or.

L'exploitation des mines de la Rhur Les représentants des syndicats des mineurs du groupe Ruhr-Sud-Mine, qui se trouve en bordure du bassin, ont décidé d'accepter la décision arbitrale du commissaire du Reich, M. Lehlich. Les tarifs actuels doivent être réduits dans une proportion variant de 5 à 8 0/0.

Mercredi prochain, doit avoir lieu une nouvelle conférence. Il est possible que les syndicats n'acceptent pas une diminution de salaire, qu'ils estiment injustifiée. Sur les 35 mines se trouvant dans cette région, 23 mines, qui appartiennent au consortium Stinnes, ont congédié leur personnel et cessé l'exploitation, trouvant que l'extraction de ces fosses ne rapporte pas assez, le charbon n'étant pas de très bonne qualité et ne pouvant servir à la fabrication du coke pour cause du manque de fours.

L'Allemagne et le traité de commerce franco-allemand L'Allemagne semble préparer, avec son esprit habituel de méthode, la discussion de ses futurs accords commerciaux avec la France.

C'est ainsi que la Deutsche Bergwerkszeitung annonce de prochaines conférences entre les membres du gouvernement et la fédération de l'industrie, le congrès du commerce et de l'industrie et de divers syndicats professionnels.

Le principal objet de ces converdes revendications que l'Allemagne compte faire valoir à Paris et des compensations qu'elle serait disposée à nous accorder.

Ceci promet à nos négociateurs des discussions assez ardues pour le 1er octobre, d'autant que les industriels allemands déclarent que, même avec le bénéfice douanier minimum, ils ne pourront vraisemblablement rien importer chez nous.

On en vient, dès lors, à se demander quel intérêt nous aurions à accorder aux produits allemands le tarif minimum.

L'évacuation de la Rhur

Le commandant des troupes d'occupation d'Oberhausen a informé la municipalité de cette ville que l'évacuation aurait lieu le 16 septembre.

A Genève

L'exposé de lord Parmoor Arbitrage, sécurité, désarmement, telles sont les questions discutées à Genève.

A ce sujet, lord Parmoor, délégué de la Grande-Bretagne, pense qu'il n'est pas besoin d'un traité d'assistance, encore moins de sanctions militaires. Le désarmement suivra necessairement, s'il ne l'accompagne, l'institution de l'arbitrage. Pour aboutir, lord Parmoor a repété que la présence de l'Allemagne dans la S. D. N. est absolument nécessaire. La délégation britannique, a-t-il dit, ne pourra qu'appuyer toute proposition d'admission de l'Allemagne dans la S. D. N., et il ajoute : « Quand le moment sera venu, la délégation britannique fera une proposition spécifique à cette commission. »

L'exposé de M. Paul Boncour Après lord Parmoor, M. Paul-Boncour expose la thèse du gouvernement français.

Toute la position de la France, dit-il, tient dans une idée claire, qui est que dans nos travaux, en fait comme en droit, la question de l'arbitrage ne peut pas être séparée de la sécurité et que la sécurité doit conditionner le désarmement.

Mais, dit M. Paul-Boncour, l'arbitrage ne suffit pas à lui-même. Il faut que les nations mettent leurs forces au service des sentences arbi-

M. Lange, délégué norvégien, se rallie à la thèse française. Et lord Parmoor, délégué anglais, déclare que si l'arbitrage est refusé ou violé, l'Angleterre donnera l'appui de sa flotte.

Pour soutenir le franc MM. J.-P. Morgan et Cie, de New-York, ont décidé, en leur nom et aux noms de leurs banques associées, de maintenir à la disposition de la Banque de France le crédit de 100 millions de dollars qui vient à échéance le 12 septembre, et dont la fraction utilisée avait d'ailleurs été intégralement remboursée par la Banque de

France depuis plusieurs mois.

Rappelons que cette avance de 100 millions de dollars avait été consentie à la Banque de France au début de mars dernier, c'est-à-dire au moment où l'offensive contre le franc avait porté la livre au delà de 120 francs et le dollar au delà de 28 fr. En 15 jours la livre retomba à 82,40 et le dollar à 19.

La Banque de France

élève le taux des avances Le conseil général de la Banque de France, dans sa séance de jeudi, a élevé le taux des avances de 7 à 8 0/0.

Au Maroc espagnol

Le communiqué officiel du Maroc annonce que dans la zone occidentale quelques positions ont été ravitaillées ces jours-ci et qu'une opération est en cours pour rétablir les communications avec Fondak et Ainyedida.

Il résulte des renseignements recus sur les opérations au Maroc, que les troupes espagnoles ont combattu dans les environs immédiats de Chechaouen pour essayer de dégager le douar de Kalaa et les versants Est de la montagne du même nom. Trois tabors réguliers, deux bataillons de la légion étrangère, un bataillon d'infanterie, l'artillerie de campagne dont les batteries étaient en position dans le voisinage et l'aviation ont pris part à l'action.

Le communiqué dit : « Bien que l'ennemi ait conservé le douar de Kalaa, il a dû subir de lourdes pertes. » L'aide étrangère aux Marocains du Riff

L'examen des morts, après un récent combat au Maroc, a révélé l'existence, parmi les troupes du Riff, de Russes et d'Allemands.

Le bruit a couru égarement que des anciens officiers de l'armée anglaise combattaient aux côtés des Riffains, mais la nouvelle n'est pas confirmée.

Il est certain que des Anglais ont visité récemment le Riff, dans le but d'y traiter des affaires. Abd-el-Krim se sert de matériel téléphonique acheté en Grande-Bretagne.

Quant aux armes, on dément la nouvelle selon laquelle elles auraient été fournies par des firmes anglaises.

En Chine

On annonce au quartier général de Lou Yung Siang, gouverneur militaire du Ché-Kiang, que le maréchal Chang Tso Lin, gouverneur de la Mandchourie, a mobilisé toute son armée le 7 septembre et qu'une division de cette armée a déjà atteint la frontière de la Mandchourie.

Le gouverneur de la Mandchourie dispose de 25 brigades

On annonce de source japonaise bien informée que les forces totales qui se trouvent maintenant en Mandchourie sont composées de trois divisions, comprenant 21 brigades mixtes et 4 brigades de cavalerie. Les deux tiers de ces groupes sont sous le commandement personnel du maréchal Chang Tso Lin.

Devant Changhaï

On indique que les troupes du Chekiang luttent désespérément contre des forces écrasantes. L'artillerie du Kiang Sou est plus puissante et l'armée supérieure en nombre, mais, par contre, les mitrailleuses du Chekiang fauchent les vagues d'assaut les unes après les autres. Un avion appartenant aux troupes du Che-kiang a bombardé avec succès les positions ennemies pendant une période critique.

Sur quatre étrangers à Rome trois sont Allemands

L'invasion des Allemands en Italie continue et s'accentuc. Rome, Florence, Naples et Milan en sont remplis. A Rome, 75 0/0 des étrangers sont Allemands.

Cependant, au contraire des Russes, des Polonais et des Scandinaves, les Allemands n'achètent plus de biens immobiliers en Italie. Âvant la guerre, ils en avaient pour 2 mil-

Le travail du dictionnaire

L'Académie française a poursuivi jeudi après-midi le travail du dictionnaire. Elle a étudié les mots allant de cheviote à contributif. Au cours de cet examen, elle a rejete le mot cocktail.

La lutte économique sera-t-elle vaine?

Ainsi, le Conseil des ministres, s'est réuni jeudi pour examiner la grave question de la vie chère, de rechercher, d'envisager les mesures répressives qui pourraient être prises pour y remédier.

On ne peut pas refuser de faire confiance au Gouvernement qui paraît prendre, enfin, souci des intérêts du public ; mais le communiqué publié à l'issue du Conseil des ministres ressemble aux communiqués qui furent publiés par tous les précédents ministères de l'agriculture, du

commerce. « Pour le pain, des ordres ont été adressés aux préfets pour qu'en application ae la loi récemment votée, le prix des farines soit règlementé avant le 14 courant, en tenant comp-

te du taux de blutage à 78 0/0. » « Pour la viande, le Gouvernement a constaté que les prix sont trop élevés, alors que l'importation de la viande est libre en France et que

Il a décidé de convoquer prochainement, les représentants des organisations professionnelles de la boucherie et de mettre à l'étude l'acquisition par voie directe de viande frigorifique dans les pays de grande production. Le Gouvernement a, également,

per la vente en détail des poissons sur la voie publique, et le ministre des travaux publics racilitera le transport rapide des approvisionne-Pour le sucre, le Gouvernement n'admettra pas de hausse de prix.

invité le Préfet de police à dévelop-

Si cette hausse se produisait, le Gouvernement demandera au Parlement les moyens de la réprimer. Enfin, le Gouvernement ne s'explique pas la hausse du prix du lait: si cette hausse persiste, memes mesures seront demandées au Parle-

du sucre. Eh bien, le communiqué du Gouvernement ne paraît pas très clair. Il constate, avec regret, que la hausse du prix des denrées ne peut pas être niée, et il indique que des mesures seront prises pour l'atténuer.

ment comme pour la hausse du prix

Mais pas une mesure nouvelle n'est indiquée : pour le pain, notamment, le Gouvernement aurait pu dire qu'il allait supprimer le droit sur les blés. Rien : il promet de demander au Parlement de voter une loi de plus contre les spéculateurs, mais qui, comme toutes les lois votées à ce sujet, n'ont jamais été appliquées, ou qui ont été appliquées si mal qu'elles ont été sans objet.

Si on se reporte à 2, 3 ou 4 ans, les mêmes constatations sur la hausse du prix des denrées, et les mêmes promesses pour réprimer cette hausse, ont été faites. Et quant aux mesures que le Gouvernement actuel veut prendre, ce seront les mêmes que celles qui furent prises il y a 2,

3 ou 4 ans. Et comment en serait-il autrement? Voici, en effet, que le ministre des finances lui-meme, jette un cri de découragement.

Il a constaté, a-t-il dit, au point de vue économique, un sléchissement dans nos exportations et, au point de vue agricole, un rendement nettement déficitaire non seulement en France, mais aussi en Algérie.

« La mistropole qui, l'an dernier, put assurer sa soudure grâce à l'appoint des céréales africaines, devra combler cette année le déficit des blés algéro-tunisiens.

« Or, comme il faut payer en dollars les blés exotiques et que les autres pays déficitaires ont déjà passé des marchés, raflant la marchandise disponible, nous serons obligés

d'acheter très cher. » Si le ministre des finances tient PARTY PROCESSION OF THE PROPERTY OF THE PARTY OF THE PART

Cette crainte est partagée par notre confrère parisien l' « Ere Nouvelle » qui, cependant est un organe dont on connaît la campagne en faveur du Gouvernement actuel.

Il écrit : « Le Ministre de l'Agriculture surtout, paraît fâcheusement s'obstiner à continuer, parfois même à aggraver la politique de M. Chéron. Encore ce dernier apportait-il une certaine crânerie, une incontestable rondeur dans la défense des intérêts particuliers dont il s'était constitué l'avocat d'office; M. Queuille, lui, n'occupe pas le milieu de la chaussée, ne déplace pas beaucoup d'air ; mais, en rasant les murs, en se faisant tout petit, il poursuit le même but, il accomplit la même néfaste besogne. »

Et « l'Ere Nouvelle » termine en affirmant que la politique qui a triomphé le 11 mai ne saurait être atteinte « par des maladresses, l'incapacité, ou les petites lâchetés d'un vague sous-ordre de M. Edouard Herriot ». Si c'est avec cette confiance que l'on part en lutte contre la vie chère,

celle-ci semble avoir de beaux jours à vivre encore. Pour lutter contre la vie chère, il

faut s'en prendre aux spéculateurs, à ceux qui la créent.

Nous l'avons dit, les spéculateurs sont tabous : pourquoi le seraient-ils moins aujourd'hui, que les années précédentes ?

Les Gouvernements changent, eux restent!

> LOUIS BONNET.

Petite supplique aux agents des postes qui retardent la remise des journaux aux destinataires

Nous recevons d'un de nos abonnés de Paris, habitant rue Malher, IV° arrondissement, une lettre qui débute ainsi:

« Je tiens à vous signaler que le « Journal du Lot m'arrive d'une fa-« con tout à fait irrégulière. Il y a « 2 jours, c'est-à-dire le 9 courant, « 3 numéros me sont arrivés à la « fois et, chose curieuse, les n° ne « faisaient pas suite, ce qui expli-« que qu'ils sont retenus dans la « transmission.

« Il y a un mois, un numéro m'est « arrivé avec 8 jours de retard..... »

Nous recevons assez fréquemment des réclamations de cette nature. Serait-il excessif de demander aux agents qui lisent, en cours de route, un journal qui les intéresse, de vouloir bien le remettre rapidement en circulation afin que le destinataire le reçoive sans ces retards anormaux qui sont exaspérants pour lui?...

Conseil général du Lot

Le Conseil général du Lot se réu-nira lundi matin. 22 septembre 1994

Ecole de St-Cyr

Parmi les candidats reçus à l'Ecole spéciale militaire de St-Cyr à la suite du concours d'admission de 1924, nous relevons le nom de notre jeune compatriote M. Pélissié, ancien élève du lycée Gambetta. Nos félicitations au jeune saint-

cyrien, qui a été reçu avec le n° 25.

Médaille militaire

La médaille militaire est décernée au soldat Berger, du 7° d'infanterie : « Bon soldat. A été grièvement blessé au cours d'un combat à la grenade, le 12 août 1915, au bois de la Grue-

Commissariat de police

Notre compatriote M. Caillou, ancien commissaire de police à Cahors, actuellement commissaire de police à Laval, et dont nous avons annoncé la nomination à Bordeaux, est maintenu, sur sa demande, à Laval.

P. T. T.

Notre compatriote M. Charles Valitrand, originaire de Cahors, receveur des P. T. T. à Carentan (Manche) est nommé receveur principal à St-Lô.

Nos félicitations.

Gendarmerie

M. Saves, chef de brigade de 1 classe (arme à cheval) de la 17º légion, est nommé au grade de chef de brigade hors classe (arme à che-

Perception

Notre compatriote M. Rives, de Sonac, commis de perception, est nommé à Lavardac (Lot-et-Garonne).

Lignes télégraphiques

Notre compatriote M. Verdu, de Bétaille, est chargé de la vérification des appareils électriques dans les bureaux de poste de la Corrèze.

La chasse

Manual St. S. S. S. S.

Le nombre des chasseurs qui, en 1924, se sont munis d'un permis sont, dans l'arrondissement de Cahors, au nombre de 3.384!

C'est un record : jamais ce nombre n'avait été atteint, même aux temps où le permis était à un prix modeste et où le gibier était abondant.

Aéroplane

Vendredi matin, vers 8 heures 1/2, un aéroplane a survolé notre ville et paraissait se diriger vers Toulouse.

LE BILAN des Œuvres sociales dans le Lot

Au moment où va s'ouvrir la session du Conseil Général du Lot il nous paraît utile de jeter un coup d'œil sur les leçons du passé et d'examiner certains points du programme

des réalisations d'avenir. Les Conseillers Généraux ont très certainement présentes à l'esprit les conditions dans lesquelles l'Assemblée départementale a été amenée à faire bénéficier le département du Lot des crédits votés par le Parlement et des subventions des Missions américaines pour l'organisation de la lutte antituberculeuse dans le Lot.

Ils se souviennent également des retards, suite d'erreurs assurément regrettables, qui ont empêché le département du Lot de participer à la répartition des 850 millions de crédits votés par le Parlement pour la construction d'habitations à bon

Enfin, le Journal Officiel du 6 août nous a appris que le départe ment du Lot était exclu du bénéfice de la répartition du crédit de 4 millions voté par le Parlement en faveur des œuvres d'assistance maternelle et de protection des enfants du premier âge.

Il serait vain d'avoir inscrit dans les programmes républicains et consigné dans les lois républicaines les institutions de progrès social, si le personnel républicain manifestait son impuissance à faire de la lettre des textes législatifs une réalité de fait.

Le fonctionnement permanent des œuvres sociales et leur réalisation ne sauraient être poursuivis en dehors des problèmes d'hygiène publique, d'hygiène sociale et de médecine so-

C'est là toute une science qui exige des compétences et des connaissances nombreuses et variées. Elle ne se prête guère aux contre-coups des vicissitudes et des improvisations de la politique.

La pratique de cette science ne saurait s'accommoder de solution partielle, les réalisations qu'elle impose sont intimement liées à l'organisation générale des services d'hygiène dans tout le département.

Le Conseil général du Lot va être amené à se préoccuper de l'organisation dans le Lot de l'Inspection médicale dans les Eoles primaires publiques.

Il va se trouver en présence de la thèse du législateur et du Gouvernement, qui est la thèse administrative, et de la thèse des organisations professionnelles et des Syndicats, qui est la thèse professionnelle.

Le Conseil général devra confronter le point de vue de l'administration départementale avec celui du Syndicat des médecins du Lot, et du service et la professionnalisation

ous faisons des vœux pour que la thèse syndicale l'emporte, la protection de la santé publique a tout à

Le Conseil général aura, dans un avenir prochain, à procéder à une organisation systématique des services d'hygiène, les modifications législatives proposées à la loi de 1902 sur la Protection de la Santé Publique lui en feront une obligation.

En attendant, il nous semble que le Conseil général ne peut pas se désintéresser de la croisade entreprise contre les fléaux sociaux : tuberculose, cancer, syphilis et de celle poursuivie en faveur de la protection de la maternité et de l'enfance.

Il s'en est déjà préoccupé. Mais il lui appartient d'examiner s'il ne convient pas de rendre permanente, plus active et plus étendue l'action de ces divers services, en les rattachant à un organisme tout à fait qualifié pour les grouper autour de lui et les faire rentrer dans le cadre de son organisation et de ses services : l'Hôpital.

Il existe dans le Lot quatre hôpitaux: Cahors, Figelac, Gourdon, Saint-Céré qui groupent autour d'eux les compétences les plus variées et la collaboration des initiatives et des bonnes volontés les plus désintéressées, les plus sincèrement dévouées au bien public.

Il nous semble qu'en favorisant la création du Service social à l'Hôpital, dans les hôpitaux du Lot, le Conseil général perfectionnerait l'organisation des services hospitaliers en même temps qu'il créerait les organisations indispensables au bon fonctionnement dans le Lot des œuvres d'assistance, d'hygiène publique et d'hygiène sociale.

Paul GARNAL.

Une commission pour la reconnaissance des Soviets

Le problème des rapports francorusses vient d'entrer dans une nouvelle phase.

M. Herriot a jugé que le Gouver-nement français devait reconnaître les Soviets avant d'entamer les négociations relatives au règlement des questions en suspens entre Paris et Moscou, et des dettes contractées envers notre pays par l'ancien

empire de tsars. Ûn texte bref mais substantiel de reconnaissance a été préparé, mais avant de le considérer comme définitif et de l'envoyer, le Président du Conseil a tenu à consulter les personnalités françaises les plus au

courant du problème russe. Il a nommé une Commission, dont il a confié la présidence à M. de Monzie, sénateur du Lot.

FIN DE VACANCES!

Les vacances touchent à leur fin: ce n'est pas trop tôt. Tant pis pour ceux qui penseront le contraire.

Il est temps que Cahors se repeuple, qu'il retrouve cette animation sur le Boulevard, ce qui fait dire aux étrangers qui passent en auto: « Cahors est une grande ville! » Pé-

Eh! oui, quand les soirées sont belles, quand les établissements donnent concert ou font cinema, lorsque la circulation est interdite sur les Boulevards par suite de la foule de badauds arrêtée devant les écrans; lorsque les cafés sont encombrés de tables et de clients, est-ce que Cahors n'a-t-il pas l'air d'une grande

Durant le mois d'août, les Cadurciens ont été inondés sous des flots d'harmonie et aveuglés par la lumiè re des écrans : mais, depuis 15 jours, concert, cinémas publics ont disparu, ou vont disparaître!

Or, pendant une grande partie du mois d'août, par excès de guigne, on supporta une température abominable; mais solides au poste, les Cadurciens faisaient bloc sur les terrasses des cafés, sur les Boulevards, devant les cinémas, et les con-

C'est fini : la ville, vide des « villégiatureurs » et des 300 hommes de troupes, offre le calme d'une malade qui veut dormir.

Qui la secouera pour la maintenir en éveil, durant les longues soirées d'automne?

On prétend qu'avant peu, plusieurs établissements vont installer la télégraphie sans fil: un haut parleur permettrait d'entendre les concerts de la Tour Eiffel, de Radiola et on espère même pouvoir entendre les débats de la Chambre!

Eh bien, entre nous, ce sera la fin de la tranquillité publique!

Voyez-vous, installés sur la banquette du café, des citoyens qui entendront les forts ténors représentant leur parti? Ils applaudiront, feront chorus aux bravos des dé putés. Mais si, sur cette même banquette, des citoyens font chorus avec les députés dont l'Officiel reproduit l'opposition par ces mots: « Exclamations, tumulte... » que se passera-

Tout simplement ceci : ils se flanqueront à la figure les mêmes expressions que les députés s'adressent : « Bandits, canailles, etc., etc... », et également comme les députés, des coups de poing et, de plus, des verres, des sous-tasses.

Mais, au Caté, le matériel n'est pas garanti comme à la Chambre: la casse se paie et puis, les députés tapageurs, savent qu'avant la prise de corps à corps, des huissiers sont là nour s'interposer S'ils savaient que cette intervention n'ait pas lieu, il y a des chances pour que les bagarres n'éclatent pas à la Cham-

Mais au Café, il n'en sera pas de même ; il faudra que les patrons appellent en renfort, la police.

Tout cela n'arrangera ni les affaires des patrons limonadiers, ni celles des clients politiciens; et la vie ne sera plus possible pour les joueurs de manille et de piquet!

Et cependant, c'est exact, la T. S. F. sera installée definitivement sous peu de jours à Cahors Aussi, qu'on veuille tenir compte

de ce bon (!) conseil : Ou'on fasse subir aux clients tous les répertoires, mais de grâce, sauf

celui de la Chambre! On pourra, couci couça, passer encore des soirées agréables, quand les vacances auront pris fin et quand

Cahors aura retrouvé son animation. LOUIS BONNET.

La question de l'eau

On assure que la question de l'eau est en voie d'être résolue, et que grâce à des travaux qui sont exécutés sous la direction de M. Féron, ingénieur en chef au génie rural, notre ville ne connaîtra plus les désagréables inconvénients d'être privée d'eau potable pendant les pé riodes de sècheresse et pendant les périodes de crue.

Des travaux très importants vont avoir lieu dans la fontaine des Chartreux, et à cet effet, les biefs de Coty, St-Georges, Valentré seront mis

En outre, il est indiqué que la fon-taine des Chartreux, étant à proximité des chantiers, ses eaux risquent d'être polluées.

Dès lors, comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, les ménagères seront invitées à faire bouillir l'eau.

Cahors verra-t-il la fin de cette question de l'eau qui plusieurs fois par an, donnait lieu à tant de réclamations et de protestations?

Il y a eu beaucoup d'ingénieurs qui s'en sont préoccupés, sans résultat : nous souhaitons, de tout cœur, que M. Féron parvienne à donner satisfaction au vœu des Cadurciens: avoir de l'eau, en toute saison.

Nous l'assurons de leur vive recon-

L. B.

Est-ce l'hiver? On annonce que la neige est tombée dans la nuit du 10 septembre dans les environs d'Ussel (Corrèze).

NOTRE FEUILLETON

Nous commencerons samedi prochain la publication d'un nouveau et fort intéressant feuilleton :

Le Crime du Docteur

par J.-H. ROSNY de l'Académie Goncourt

Le Comité d'entente des grandes associations veut obtenir le réajustement

Le comité d'entente des Grandes Associations, convoqué à la demande de l'Union fédérale et de plusieurs Fédérations adhérentes, a décidé d'entreprendre, à bref délai, une campagne dans le pays pour amener les pouvoirs publics à tenir les promesses faites par la grosse majorité des nouveaux élus et par tous les partis politiques, pour l'adaptation des taux des pensions au coût moyen de la vie.

Il a estimé qu'il n'était pas possible au Parlement de voter les crédits, que nécessitera le relèvement des traitements des fonctionnaires (dont d'ailleurs le comifé ne conteste pas la légitimité), sans que des mesures analogues soient prises en faveur des victimes de la guerre.

Probité

M. Ramygue, chef de station à Cabessut, a trouvé dans la salle d'attente de la station, un portefeuille contenant une somme importante. Peu après, le portefeuille a été réclamé par son propriétaire, M. l'abbé Lemozy, curé de Cabrerets, qui a vivement remercié M. Ramygue.

Nos félicitations à l'honnête chef de station qui n'en est pas à son pre-mier acte de probité : c'est, en effet, le 10° qu'il accomplit, depuis qu'il est à Cabessut.

AVENIR CADURCIEN

Jeudi soir, l'excellente Société musicale, l'Avenir Cadurcien, a donné le concert dont nous avons publié le

Malgré la fraîcheur du temps, un nombreux public s'était rendu sur les Allées Fénelon et a écouté avec plaisir les divers morceaux qui furent brillamment exécutés.

Nos jeunes musiciens ont été vivement applaudis.

Accident

Un ouvrier ajusteur, M. Roger Cavalié, 21 ans, rue Dominici, s'est blessé mercredi en mettant un moteur d'automobile, en marche. Il tournait la manivelle lorsqu'il heurta violemment de la main gauche à un ressort et se fit une profonde cou-

Examiné et soigné par M. le docteur Calvet, M. Cavalié ne pourra reprendre son travail que dans une quinzaine de jours.

Ecole pratique coloniale du Havre La réouverture de l'Ecole pratique Coloniale du Havre est fixée au 1er octobre 1924.

Son enseignement est entièrement gratuit. Les demandes d'inscription doivent parvenir à la Mairie du Havre,

au plus tard, le 15 septembre, époque pour statuer sur les candidats à admettre après ou sans concours, le nombre des élèves étant limité.

Service des remontes AUX ELEVEURS

Il arrive fréquemment que des personnes, n'appartenant pas aux centres d'élevage régulièrement visi-tés par le Service des Remontes, écrivent ou font écrire par le maire de leur commune au commandant du dépôt d'Aurillac dans le but de connaître à quelle époque ils pourront présenter un cheval aux achats de l'Armée.

Le plus souvent ces demandes parviennent au dépôt après que les iti-néraires ont été déterminés et même que les achats ont été effectués, dans se département intéressé.

Dans le but de leur éviter des démarches trop tardives et inutiles, le commandant rappelle aux éleveurs qu'il est de leur intérêt d'inscrire d'avance au commencement de chaque année, les chevaux qu'ils désirent présenter au comité. Cette inscription doit être adressée au commandant du dépôt de remonte à Aurillac pour le département du Lot, en indiquant les origines du cheval, son âge exact et sa taille approxima-

Mariage des officiers

Les conditions dans lesquelles les officiers et élèves officiers peuvent contracter mariage viennent d'être revisées par le ministre:

Les gouverneurs militaires ou les commandants de région accorderont les autorisations de mariage jusqu'au grade de colonel, inclusivement.

Pour les officiers élèves et les élèves officiers des écoles, l'autorisation sera réservée au ministre.

Toute demande d'autorisation qui serait écartée, pour quelque motif que ce soit, sera transmise au ministre, accompagnée d'un exposé de la situation.

En ce qui concerne les officiers de gendarmerie et de recrutement, si le mariage a lieu dans leur juridiction, les généraux appelés à statuer devront faire connaître au ministre si ce mariage est de nature à nuire à l'indépendance d'action de l'officier et, par suite, entraîner son déplace-

Le ministre s'est réservé la décision pour toute demande d'autorisation de mariage avec une personne ne possédant pas la nationalité fran-

Il ne sera pas effectué d'enquête sur la future si elle est fonctionnaire à titre définitif. Les autorisations de mariage sont valables pendant six mois, à partir de leur date.

Indemnité aux communes pour inhumation de militaires

dans les cimetières nationaux Lorsque des terrains auront été occupés dans les cimetières communaux, pour l'inhumation de militaires ou marins français et alliés, décédés entre le 2 août 1914 et le 24 octobre 1919, les communes propriétaires desdits cimetières pourront, si elles en font la demande expresse, recevoir de l'Etat, en compensation et dans les conditions fixées ci-après, une indemnité correspondant à la réalité de la dépense engagée par elles de ce chef ou en résultant.

Si l'établissement des sépulcres militaires dans le cimetière communal a exigé l'agrandissement de ce dernier et si la commune a procédé à l'acquisition, à l'aménagement et à la clôture d'un terrain dans ce but, l'indemnité allouée par l'Etat à la commune devra correspondre aux frais supportés par elle de ce chef, pour un emplacement de même superficie que celui occupé par les tombes mi-litaires dans l'ancien cimetière.

Il en sera de même au cas où l'agrandissement du cimetière n'étant pas actuellement effectué devrait néanmoins être réalisé dans un délai de cinq ans à compter de la promulgation de la présente loi (13 juil-

Si l'établissement des sépulcres militaires dans le cimetière communal n'a pas exigé l'agrandissement de ce dernier, on ne doit pas l'exiger avant un délai de cinq ans, cette indemnité devra correspondre à la valeur du terrain occupe par les tombes militaires, majorée d'un quart comme part proportionnelle des frais d'aménagement.

Conformément aux dispositions de l'article 225 du traite de paix, les dispositions de la présente loi sont applicables aux terrains occupés dans les cimetières communaux par les sépulcres des militaires des armées allemandes décédés et inhumés entre le 2 août 1914 et le 24 octobre

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 5 au 12 septembre 1924 Naissances Castel Simonne, avenue Petite Vitesse. Sabrié Jacqueline, Allée des Soupirs.

Bessières Yvonne, rue Pt-Wilson. Publications de Mariages Garrigues Jean, cultivateur à St-Cer-

nin (Lot), et Laborie. Calmon, retraité, 78 ans, route de Villefranche.

Alayrac Urbain, garde-champêtre, 61 ans, place Thiers, 9. Rouquié Marie, s. p., 73 ans, rue de l'Université, 7.

Delpy Antoine, cultivateur, 71 ans, Hôpital. Faurie Marie, Vve Grimal, s. p., 86 ans, rue Emile-Zola, 48.

Daymard Jean, 76 ans, Bd Gambetta,

Constant Marie, Vve Dablanc, s. p., 77 ans, Hôpital. Valat François, journalier, 76 ans, Hôpital.

Chronique des Théâtres

Nous rappelons que c'est lundi 22 septembre que l'excellente tournée Baret donnera sur la scène du théâtre municipal, en représentation: LA-HAUT

l'une des dernières opérettes de Maurice Yvain, et qui s'est jouée pendant 500 représentations à Paris.

Tournée Ch. BARET PHI-PHI

Si vous avez vu PHI-PHI, retournez le voir; vous savez d'avance que vous passerez une bonne soirée, ce

qui est rare. Si vous n'avez jamais vu PHI-PHI, notez que la tournée de cette joyeuse opérette populaire passera bientôt.

PALAIS DES FÊTES DEMAIN DIMANCHE

En matinée à 2 h. 30 — En soirée à 9 h. 15

Musidora en chair et en os dans « La Tierra de los Toros »

avec Don Antonio Canero Location ouverte SAMEDI 20, DIMANCHE 21 Septembre

OUVERTURE DE LA SAISON D'HIVER La Direction du Palais des Fêtes a le plaisir d'informer les vreis amateurs de beaux films qu'elle s'est assuré pour la nouvelle saison toute la nouvelle production française des meilleures Maisons de

Le Secret de Polichinelle - Frou-Frou - Grand'Mère - Pulcinella - Les Rantzau - Le Cousin Pons - La Légende de Sœur Béatrice — L'Arriviste — La Chevauchée Blanche, etc....

Deuxième vision de L'Atlantide

en une seule fois. Le Petit Jacques de Jules Claretie

Deuxième vision de Jocelyn et Geneviève avec le concours de Mlle Myrga en chair

ROYAL-CINEMA

SAMEDI 20 — DIMANCHE 21

Programme sensationnel de réouverture avec le plus grand succès de la saison :

GENEVIÈVE d'après le roman de Lamartine, super-production Gaumont, interprété par Made.

Grand Orchestre Location: SAMEDI 20

CHRONIQUE SPORTIVE

Foot-ball Rugby Les équipiers convoqués individuellement pour demain dimanche 14 septembre, ainsi que tous ceux qui seront disponibles, sont instam. ment priés d'être au stade Lucien Desprats à 15 heures précises.

Il sera formé deux équipes et la partie devra se dérouler suivant les phases d'un vrai match. Le public Cadurcien pourra prendre gratuitement place sur le terrain

Véloce Sport Cadurcien

Comme nous l'avons annoncé, la sortie du V. S. C. aura lieu le 14 septembre.

Le départ sera donné à 13 heures devant le siège de la Société, Café de la Promenade, Boulevard Gam-

L'itinéraire de cette sortie est St-Paul-Labouffie.

Bibliographie Quercynoise

UXELLODUNUM Nouvelle hypothèse par F. LACOSTE

Ouvrage honoré d'une souscription du Conseil Général du Lot. 1 vol. prix : 2 francs, ** Bélaye et ses environs par F. LACOSTE

1 vol. in 8º de 328 p. prix: 2 fr.

Ces deux ouvrages sont en vente à Cahors, à la librairie GIRMA-RICARD. MIIe Blanche RESSEGUIER Professeur de piano et solfège

Diplômée du Conservatoire de Toulouse commencera ses leçons le 1er octobre et prévient les parents des élèves qu'elle recevra les 29 et 30 septembre, 22, boulevard Gambetta.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE Ecole de Musique

Cours de Violon, Violoncelle Accompagnement, Chant, Solfège Ensemble, Orchestre LUTHERIE D'ART Grand choix de Violons, Violoncelles Pianos, Mandolines, etc. Grand choix de Musique Classique Moderne, Danses, Chansons

Gramophones « La Voix de son Maître » Accords, Réparations, Expertises Achats de vieux Violons, Pianos MIIO Germaine PALAME J.-B. & Jean NOUYRIT, 1er prix du Conservatoire

24, Bard GAMBETTA, CAHORS Téléphone nº 85 N'OUBLIEZ PAS CECI!!!

Que les Sacs pour Dames: portefeuille,

porte-monnaie, en cuir maroquin et cuir artistique sont SACRIFIÉS pour la réclame de la Maison. C'est pourquoi ils se vendent 40 0/0 moins cher que partout ailleurs.

POPOVITCH, Coiffeur pour Dames

4, rue-Maréchal-Foch, CAHORS N'attendez pas la fin de l'hiver pour commander votre WIRUS la chaleur qu'il dégage est si agréable que vous regretteriez de vous en être privé si longtemps. Poële à bois MIRUS à com-

bustion lente, en vente partout.

OBJETS PERDUS

Il a été perdu le 9 septembre, après-midi, dans le trajet de la gare de St-Denis Catus 1° Un sac à main de dame en cuir jaune contenant un porteseuille avec papiers d'état-civil et une somme d'argent;

2º Une écharpe en jersey de soie chiné blanc et noir. Prière à qui les trouvera de les remettre à la Mairie de St-Denis-Catus ou d'en aviser le Bureau du Journal. — Récompense.

Arrondissement de Cahors

Castelnau

Inauguration. — Dimanche a eu lieu l'inauguration du monument élevé à la mémoire des 110 enfants de Castelnau morts pour la France.

Le monument est superbe : c'est une belle colonne sur laquelle sont gravés les noms des 110 enfants de Castelnau tués à l'ennemi. Au pied de cette colonne se trouve une statue représentant une femme en deuil qui dépose une branche de laurier. Ce monument dû au ciseau du sculpteur bien connu et très apprécié, M. Rougé, de Cahors, est du meilleur effet.

Le matin, fut célébré à l'église un ser-

vice solennel auquel toute la commune assista. Au cours de l'office, l'orchestre symphonique dirigé par M. Barreau, de Cahors, s'est fait entendre.

A 10 heures, eut lieu la cérémonie de l'inauguration du monument que présidait M. Lacaze, conseiller général, assisté de MM. le docteur Ducres conseiller d'arron.

MM. le docteur Ducros, conseiller d'arrondissement, Blanié, maire de Castelnau, du conseil municipal, du comité du monument ment.

Des chœurs furent chantés par des jeunes filles et par l'orphéon de Castelnau.

M. Valmary, président du Comité, remit le monument au maire, qui remercia au nom de la ville, et des discours furent prononcés par MM. Linon, Ducros et Lacaze.

Ce fut une journée patriotique à laquelle assista toute la population qui en conser-

vera longtemps le souvenir.

en voltage de repos seront néces-

probité. — M. Bourdarie, propriétaire à St. Denis-Catus, a trouvé, sur la route de St. Denis à Boissières, un portefeuille gi-penis a portereuni portereuni contenant une certaine somme d'argent. Le lui réclamer.

Cazals

primes à la natalité. — Au cours de sa jernière réunion, le Conseil municipal a dernière realiton, de consent municipal a décidé la création de primes à la natalité communales, qui s'ajouteront aux primes léjà volées par le Conseil général, et qui onctionnent depuis le 1er juillet dernier.

En raison de l'importance de la question de l'appons aujourd'hui, quelque nous donnons aujourd'hui quelques renseignements supplémentaires.

Toutes les mères de famille habitant la commune depuis un an au moins, pourcommune depairs on an ad moins, pour-ront prétendre à ces primes qui, réunies, seront les suivantes : 400 fr. à la naissan-ce du 3º enfant ; 1.000 fr. à la naissance du 4º enfant et au delà.

La somme de 400 fr. ou de 1.000 fr. selon le cas sera payée en deux fois : la moitié lorsque l'enfant aura 20 jours, et le solde lorsque l'enfant aura atteint l'âge

Notre assemblée communale n'a pas hésité à imiter le Conseil général dans son geste généreux envers les familles nombreuses; ce geste mérite d'être signalé et mité, car il fait le plus grand honneur à nos édiles.

Luzech

A l'Ecole primaire supérieure. - M. Gravelat, directeur de notre E. P. S., vient d'être appelé en la même qualité sur sa demande, à l'E. P. S. de St-Léonard dans son département d'origine. Directeur zélé, dévoué et administrateur énergique et paternel, M. Gravelat sut s'attirer bien vile l'estime et la sympathie de la population, la confiance des familles et l'affection les élèves. Son départ est vivement regretté de tous. Avec les regrets personnels que nous cause le départ d'un ami, nous adressons à M. Gravelat nos meilleures ficitations pour sa nomination au poste de choix qu'il avait sollicité.

M. Dupuch, professeur à l'E. P. S. de Dax succède à M. Gravelat en qualité de lirecteur. Ancien élève de l'Ecole Normale supérieure de St-Cloud, professeur à Dax epuis 12 ans, M. Dupuch possède toutes les qualités requises et toute l'expérience nécessaire pour conserver à notre cher établissement d'Enseignement primaire supérieur la juste renommée que lui ont née ses prédécesseurs. Nous lui souaitons une cordiale bienvenne.

M. Dupuch qui va s'installer très prohainement se tiendra à la disposition des familles à partir du 20 septembre courant pour leur donner tous renseignements utiles.

Montcuq .

Election au Conseil Général. - M. le docteur Peindarie, élu conseiller général lu canton de Montcuq, adresse aux élecleurs les remerciements suivants :

« Chers concitoyens,

C'est avec une profonde reconnaissance que je remercie les 1.271 électeurs qui ont porté leurs suffrages sur mon nom et ont assuré le triomphe des idées de démocratie et de justice sociale qui sont les

» Le succès nettement républicain remporté dans notre beau canton est la suite ogique des élèctions législatives du 11 » Le canton de Montcuq qui, une fois de

plus, vient de m'honorer de sa confiance, peut compter sur mon dévouement absolu et désintéressé » Vive le canton de Montcuq!

» Vive la République démocratique et sociale. - Docteur Peindarie. »

Puy-l'Evêqua

Union sportive. - La Société sporlive de Puy-l'Evêque a définitivement constitué son bureau, qui est ainsi

composé: Président d'honneur : MM. le docteur Rouma, maire et conseiller général; Delmas, boulanger, conseiller municipal; Eugène Delard, de Campaganac; Gston Rouquié, Géraud Delbreil.

Président effectif, M. Sirven, chef le district ; vice-présidents : MM. le docteur de Blazac et Pourteau; secrétaires : MM. Pierre Talou et Raymond Joffre; trésoriers: MM. Mauriol receveur buraliste; Toubert, limonadier.

Le bureau ainsi composé, l'assemblée des membres actifs a désigné comme capitaine du football association le camarade Espeigneul, et comme membres de la commission lechnique, MM. Alphonse Lombral, Yves Balzac, Léon Bruyère, Julien

Lagarrouste. Gardiens de touche: MM. Henri Roques, buraliste et Garrigou, chet cantonnier:

L'assemblée charge alors son secrétaire d'entrer en relations avec outes les sociétés voisines, afin de hoisir les dates disponibles pour l'établissement du calendrier, et déide de procéder incessamment à la distribution des cartes à MM. les membres honoraires.

Mordu par un chat enragé. — Ces jours derniers, M. Pourteau, négo-ciant et conseiller municipal de notre ville, ayant été mordu par un chat, s'empressa de faire examiner la bête par M. Pons, vétérinaire à Prayssac. Bien lui en prit, car la tête de l'aniayant été envoyée à l'Institut Pasteur, le laboratoire répondit, après examen, de faire diriger la vicme de suite sur l'Institut pour y su-

bir le traitement contre la rage. A ce propos, nous ne saurions trop insister pour signaler à M. le maire le trop grand nombre de chiens ertants qui circulent depuis quelque temps dans notre ville.

Grézels

Conseil municipal. — Le Conseil nunicipal de Grézels s'est réuni dimanche dernier en session ordinaire, sous la présidence de M. Molinié,

maire. Tous les conseillers sont pre-

Les états des médecins et pharmaciens de l'assistance médicale gratuite (1° semestre 1924) s'élevant à 18 f. 75 sont examinés et approuvés par le Conseil.

En vue de la revision des évaluations foncières, sont désignés comme classificateurs : MM. Rajade, Lestrade, Maillé, Salinié, Lala, Prady, dans la commune et MM. Jaqquié à Pescadoires et Foissac conseiller municipal à Lalande, commune de Bélaye. Le Conseil approuve le plan du

nouveau cimetière et le devis qui l'accompagne s'èlevant à 24.100 francs. Une demande de subvention à l'Etat sur les fonds du Pari Mutuel sera faite.

Le Conseil décide de consacrer une première somme de 1.000 francs, à l'amélioration du chemin rural de Balassac. Le devis dressé par M. l'Agent-voyer de Puy-l'Evêque s'élevant à 4.000 francs, une subvention sera demandée au Conseil général.

Une somme de 400 francs est votée pour réparations urgentes au presbytère et une somme de 60 francs pour nettoyage du cimetière de St-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est ensuite levée.

Floressas

Pour les familles nombreuses. - Nous avons fait connaître dans un de nos derniers numéros, la décision de principe du Conseil municipal de Floressas accordant une prime de 100 fr. par naissance de chaque enfant naissant de parents fran-

çais, à partir du troisième. A la suite de cette décision, cette assemblée a émis le vœu suivant :

Le Conseil municipal: Considérant que ces primes à la natalité seront inopérantes si elles ne sont pas accompagnées de mesures d'une plus large

Emet le vœu: Emet le vœu:

1º Qu'au point de vue politique le vote
familial soit établi et que la mère de famille veuve ait le droit de voter dans les
mêmes conditions que son mari décédé.

2º Qu'au point de vue militaire, de nouvelles faveurs soient accordées aux fils

aînés en tenant compte du nombre de leurs frères ou sœurs plus jeunes. 3º Qu'au point de vue fiscal, les pères de famille soient dégrevés d'une partie d'impôts, proportionnelle au nombre de leurs enfants et progressive à partir du deuxiè-

4º Que les enfants des familles nombreuses jouissent d'un droit de préférence dans l'accès aux fonctions publiques et dans l'attribution des bourses dans les écoles, collèges, lycées et facultés.

5º Que les familles nombreuses jouis-

sent de réductions non seulement dans les tarifs de transport de leurs membres, mais aussi des matières destinées à leur alimentation.

6° Que dans les villes, les bâtiments appartenant à l'Etat, aux départements et aux communes, qui sont inutilisés soient aménagés pour servir de logement aux familles nombreuses et à des prix abordables établis en raison inverse du nombre des enfants.

Le Conseil municipal charge M. le Maire d'adresser copie du présent vœu à MM. les Sénateurs et Députés du département

dutation. — En vertu d'une récente décision ministérielle notre ami Léon Roux, conseiller municipal, lieutenant de réserve au 43º régiment d'infanterie à Lille (Nord), vient d'être nommé à ce grade au 9e régiment d'infanterie à Agen (Lot-et-

Chienne égarée. - M. Varennes Jean à Pech-Calvert a recueilli chez lui, une jolie chienne de chasse au pelage blanc taché de noir. Cette chienne égarée porte un collier muni d'une plaque en cuivre ne portant aucun nom.

Il la tient à la disposition de son

Prayssac

Fête des Garabets. - Samedi 13 septembre : Annonce de la fête par des salves d'artillerie ; 19 heures Arrivée de la musique ; 20 heures, retraite aux flambeaux ; grand bal

Dimanche 14 septembre: 7 heures, Tour de ville en musique; 10 heures, Distribution de bouquets ; 11 heures, Apéritif-concert ; 15 heures, jeux divers; 16 heures, Course cantonale de bicyclettes ; 17 heures : Grand bal; 21 heures : Départ du ballon « Les Garabets »; 22 heures: Grand bal de

Lundi 15 septembre : Continuation de la fête : grand bal de nuit.

Mardi 16 septembre: Grande foire mensuelle; 11 heures: apéritif-concert 15 heures: Jeux divers; 16 heures: Bal de jour ; 20 heures : Retraite et départ du ballon « C'est l'Eclair » ; 21 heures; Bal de nuit; minuit: farandole d'adieu. Le comité ne répond d'aucun accident.

Il réserve le meilleur accueil aux étrangers qui sont assurés de trouver ces jours de fête, bon nombre d'attractions; Manèges, tourniquets, etc...

Arrondissement de Figeac

Figeac

Collège Champollion. - M. le principal du Collège Champollion, a l'honneur de rappeler aux familles que la rentrée des classes est fixée au mardi 30 septembre prochain pour les internes et le lendemain 1er octobre pour les externes, à 8 heures. Il prie les parents de vouloir bien lui présenter eux-mêmes leurs enfants, les anciens comme les nouveaux pour les faire régulièrement

Il se tiendra à leur disposition tous les jours, à partir du 15 courant, sauf les jeudis et les dimanches de 9 h. à 11 heures et de 14 à 16 heu-

Pharmacie de service. - Dimanche prochain, 14 courant, la pharmacie A. Delmas, quai Legendre, assurera le service de la pharmacie pendant toute la journée.

Qui s'appropria les citrouilles?. Si peu poétique que puisse être une culture de citrouilles dans le grand massif attenant l'hôtel de la Caisse d'épargne, le fait n'en est pas moins exact et, par ce temps de vie chère, il est tout naturel d'utiliser un terrain improductif, surtout quand il rend au centuple le grain qu'on lui confie.

Or, vingt-quatre énormes citrouilles, plus belles les unes que les autres étalaient leur proéminence jaune d'or et chacun, en longeant la grille du jardin, ne pouvait s'empêcher d'en admirer la forme, l'aspect et la

Nuitamment, dimanche, quatre d'entre elles furent dérobées. N'empêche qu'il reste encore vingt de ces cucurbitacés sur lesquels l'on va dorénavant veiller avec un soin jaloux. Au Groupe Sportif Figeacois. -

Notre Société sportive met la dernière main à l'installation des tribunes sur le terrain de Londieu. On nous fait espérer pour cet hiver de belles parties, où nos « quinze » vont se surpasser.

Dimanche, à 14 heures, séance d'entraînement sur le terrain.

La commission du G. S. F. va incessamment placer à domicile des cartes de m'embre honoraire dont le produit servira à couvrir les gros frais de l'aménagement de Londieu.

Nous sommes certains qu'un bon accueil sera réservé aux membres de cette Société lorsqu'ils se présente-

Conseil de revision. — Les dernières opérations du conseil de revision ont donné les résultats suivants :

Classe 1925. — Canton de Figeac-Est : Sur 61 inscrits, 30 ont été pris bons pour le service; il y a eu 2 auxiliaires, 2 exemp-

Dans le canton Ouest : Sur 36 inscrits, 20 ont été pris bons, 1 exempté et 15 ont été ajournés. En outre, le conseil a reconnu 3 bons des

classes antérieures, en a exempté 7 et en Actes de probité. — Mme Mathilde Larrive, domiciliée à Figeac, a remis au commissariat de police un petit sac à main

qu'elle a trouvé sur la voie publique en allant faire son marché. - En se rendant à son travail, le jeune ouvrier serrurier Jean Henry, de Faycelles, a trouvé sur la route, au lieu dit Parricou », un petit livre contenant, entre es feuillets, des billets de banque et un

eçu d'octroi au nom de Sagnes. Il a apporté, en arrivant à Figeac, sa trouvaille au commissariat de police. — Enfin, Mme Roudayre, rue Caviale, à Figeac, a trouvé devant sa maison un portefeuille que le perdant, M. Adolphe Magne, du village de Lacombe, commune de

Faycelles, est venu retirer.

Nous nous plaisons à constater qu'il y a encore bien des personnes honnêtes. Etat-Civil de Figeac (semaine du

5 au 12 septembre courant). — Décès : néant. Naissances: Résongles Hélène-Marie-Rose, née le 5, au faubourg du Pin; Ville Roger-Louis, né le 10,

rue Bonhoure. Mariages: Mlle Marguerite-Paule-Louise Gleizes, fille de M. Geizes, receveur des finances à Figeac, avec M. Albert-Paul Saéne, fondé de pou-

voir à la recette des Finances : Mlle Costes Marguerite-Marie, avec M. Moreau Roger-Pierre; Mlle Andréa Lonjou, avec M. May-

rand, employé des Hypothèques; Mlle Françoise-Hélène Destip, avec M. Murat Ådolphe, employé de la

Cie d'Orléans. Nous adressons toutes nos félicitations à ces familles et nos vœux de bonheur et de prospérité aux nouveaux époux.

Publications de mariages: Entre Joseph Gramont, cultivateur à Herbemol, Cne de Figeac, majeur et Marie-Louise Déjean, s. p., domiciliée à la Dausse, Cne de Figeac, majeure ; Henri-Hippolyte Vialard, ouvrier

cimentier demeurant à Figeac, majeur, et Marthe Henry, s. p.,, demeurant à Frontenac (Lot), majeure;

Léon-Ferdinand-Louis Lortal, employé de banque, domicilié à Figeac, majeur, et Marie-Henriette Beulaguet employée de comptabilité, domiciliée à Figeac, rue de la Sous-Préfecture, majeure.

St-Pierre-Toirac

Foire. - Affaires assez lentes sur les ovins. Les poulets, se vendaient 4 fr. le demi-

kilo; les lapins, 1 fr. 75; quelques rares perdreaux, 3 fr. 50 la pièce; œufs, 4 fr. la

Latronquière

Accident. - M. Lagarrigues, boucher à Latronquière, avait chargé un veau sur son auto. En voulant descendre ce veau, il reçut un coup de pied au ventre. Les docteurs Castanier et Maziol lui ont prodigué les premiers soins et ont ordonné son transport à la clinique d'Aurillac.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Pharmacie ouverte. - C'est la pharmacie Pons qui assurera le service lundi 15 courant.

Concours agricole. — Comme nos lecteurs le savent, le concours départemental agricole, commercial et industriel se tiendra, cette année, à Gourdon, les 4, 5 et 6 octobre pro-

Comme notre distingué maire M Davidou désire lui donner plus d'ampleur que d'habitude afin de le rendre plus intéressant pour tous, il a eu la bonne idée d'essayer d'y asso-

cier les commerçants de notre ville. Dans ce but, il avait demandé à excellent M. Lafont, directeur des Services agricoles du Lot, de venir à Gourdon, faire une conférence aux négociants de notre ville pour leur expliquer le but du concours et ce qui avait été fait, à Cahors.

dernier à Gourdon.

Dans une charmante causerie, il a donné tous les détails désirables. Sa chaude parole a électrisé nos dévoués commerçants.

Une commission a été désignée sur l'heure pour mettre l'exposition en-

treprise, sur pied. Ce sont: Président: M. Mayau-don; Vice-Présidents: MM. Combette et Filliol; Trésorier: M. Bouygues ; Membres : MM. Aufrère, Hébrard, Mougnou, Espitalié fils, Materre, Maleville, Néant, Delcombel. On a déjà envisagé d'y joindre un

côté artistique pour le dimanche. Char de l'agriculture avec reines des trois sections : agricole, commerciale, industrielle; concert par l'Union musicale », bal dans la

Espérons, que grâce au dévoue-ment de tous et en particulier de notre municipalité et du Comice agricole, nous aurons une exposition très intéressante, vraiment utile à visiter et qui sera une bonne aubaine pour notre commerce local.

Le vol de Léobard. — Le parquet s'est transporté, le 8 courant, dans la commune de Léobard, au hameau des Préveries, à l'effet de reconstituer la scène du vol qui o été commis ces jours derniers par le jeune Marc Faujanet, originaire de l'arrondissement de Sarlat.

Le délinquant est âgé seulement de 12 ans, et non de 14 ans, comme il l'avait déclaré à l'instruction.

Ce garçonnet est d'une précocité malfai-sante extraordinaire. Il a manifesté un ynisme révoltant pour son âge. Il est maintenu à la maison d'arrêt jusqu'à nouvel ordre.

Gramat

Permis de chasse. — Il a été délivré, dans la commune de Gramat, pour 'année 1924, 127 permis de chasse dont 3 généraux. En 1923 il y avait eu 118 permis dont

Rocamadour

2 généraux.

Accident. - Mercredi 10 courant, le grand autobus de la maison Norre et Parret d'Alvignac est entré en collision sur la route de Rocamadour à la gare avec une voiture automobile de Saint-Céré. Des dégâts matériels ont été causés aux véhicules et quelques personnes ont été légère-ment blessées. A la suite du choc une altercation eut lieu entre les divers voyageurs et certains mêmes se portèrent des oups. La gendarmerie de Gramat, immédiatement prévenue, s'est transportée sur les lieux et a ouvert une enquête.

La grève des boulangers. - Depuis quelque temps, les boulangers de Martel sont en grève. De nouveaux pourparlers vont être engagés entre eux et la municipalité, et on espère qu'une entente inter-

Toutefois, on déclare que si ces pour-parlers n'aboutissent pas, la création d'une boulangerie coopérative serait envi-

Il faut espérer que l'entente se fera dans l'intérêt de tout le monde.

Salviac

ropos a affiches-reclames. — Depuis quelques mois les murs des maisons à l'entrée de la ville sont particulièrement recouverts d'affiches-réclames d'un goût douteux. A l'intérieur de la ville aux endroits les plus en vue on retrouve les mêmes pancartes, les monuments publics, les arbres eux-mêmes sont utilisés comme

journaux-réclames. Certains coins pittoresques et aimés du public ne sont plus épargnés. Il faut que cela cesse. Certes les vertus

du quinquina X, du savon Z, et de l'anis Y, etc.... sont intéressantes à connaître, mais les journaux suffisent semble-t-il. Les pouvoirs publics devraient prendre des mesures pour faire cesser cet état de

Lavercantière

Fête patronale. - La petite bourgade de Lavercantière célèbrera sa fête patronale annuelle dimanche 14 septembre. Jeunes gens et jennes filles s'y donneront rendezvous. Les jeux de quilles y seront à l'honneur. Courses de bicyclettes et grand bal de nuit avec feu d'artifice.

THE LEWIS CO. Dégagnac

A propos de doléances. — Nous recevons une communication où s'expriment des doléances, doléances dont on souhaite trouver trace dans nos colonnes.... Voici : A la suite du décès d'une de leurs

camarades, toutes les demoiselles de Dégagnac, riches et pauvres, secotisèrent pour offrir à leur amie défunte, une magnifique couronne.

Or, si nous en croyons les regrets qui s'expriment, les souscriptions recueillies n'auraient pas reçu en totalité leur desti-nation indiquée. De plus la suscription portée: Offerte par le Patronage n'aurait point donné satisfaction à tout le monde, car toutes les demoiselles qui souscrirent n'appartenaient pas au patronage. Bref, on eut voulu une mention qui cor-

respondit mieux à la réalité, une mention plus complète, plus fidèle..... Telles sont les doléances de nos aimables et charmantes lectrices.

Accident. - Mme Paule Gizard, du village du Masteulat, connaît les inconvénients les chaussures montées en échasses. C'est à ses talons à la mode qu'elle doit le faux pas qui lui a fait faire, du haut de l'escalier, un mauvais saut périlleux dont elle s'est relevée avec un bras fracturé.

Nous adressons à notre aimable et joviale voisine, qui a pesté un moment contre son ange gardien, nos meilleurs vœux de prompte guérison.

Souillac

Elections. - Par suite de la dissolution du Conseil municipal de Souillac, les électeurs sont convoqués pour le dimanche 21 septembre, à l'effet d'élire les nouveaux conseillers. Comme conséquence de la réduction de la population, le nouveau conseil ne comprendra que seize membres, au lieu de vingt et un.

Conseil de revision. - Les opérations du conseil de revision ont eu lieu dans notre yille, sous la présidence de notre nouveau préfet, M. Castanet.

Souillac-ville comptait 27 conscrits, parmi lesquels il y en a eu 11 aptes au service armé, 13 ajournés et 3 exemptés. Concert public. - Programme des mor-

M. Lafont s'est donc rendu jeudi | ceaux qui seront exécutés dimanche 14 septembre, de six à sept heures, place Laborie, par la musique de Brive, sous la direction de M. H. Suhit :

Condé, allegro (Sellenick); L'Arlésienne. fantaisie (Bizet); Valse Caline (Turine); Jean et Jeannette, polka pour deux pistons : L'Arlésienne, farandole (Bizet); Le Magyar, allegro.

Aux Viticulteurs Les Multi-Levures JACQUEMIN

Garantissent AUX VINS 1. Le maximum d'amélioration et de

2. Le maximum de degré alcoolique. 3. Le maximum de conservation et par conséquent

4. Le maximum de plus value à la vente. S'adresser:

Grande Pharmacie Paul GARNAL

97, Boulevard Gambetta - CAHORS

EN ANGLETERRE

La convocation du Parlement Suivant le Daily Chronique, le

Parlement anglais serait convoqué pour le 30 septembre.

Les musulmans des Indes prient pour les Riffains

De Bombay. — Le Comité central du Kalifat demande aux musulmans des Indes de prier pour le succès des Riffains dans leur luite contre les Espagnols.

L'AUTRICHE ET LA PETITE-ENTENTE

De Vienne. - La nouvelle, de source allemande, annonçant que 'Autriche entrerait dans la Petite Entente est démentie, ainsi que les bruits concernant une prochaine union douanière de l'Autriche avec certains pays voisins.

LA REVOLTE DE GEORGIE Moscou envoie des renforts

Le Daily Mail dit que la flotte russe aurait débarqué d'importants renforts à Batoum.

Représailles et exécutions en masse Les troupes russes seraient en

train de reconquérir la Georgie, usant

de représailles terribles et pratiquant l'exécution en masse des prisonniers.

Trotsky va diriger les opérations Trotsky a quitté Moscou pour Rostoff, d'où il dirigera en personne les opérations de l'Armée Rouge contre

les Georgiens. Vigoureuse contre offensive

de l'armée rouge De Londres. - Le Times dit que les Bolchevicks ont reçu des renforts importants, qu'ils dévastent le pays

et massacrent les habitants.

AVIS DE DÉCÈS Monsieur COUDERC Maurice, Ebéniste Cahors:

Madame Denise DÉGREMONT, à Saint-Souplet (Nord); Et tous les autres parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Madame Flore COUDERC Née DESUMEUR décédée à Cahors, à l'âge de 28 ans. Et les prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu dimanche à

septembre, à 16 h. 1/4, en l'Eglise Cathé-Réunion maison mortuaire, place Saint-James, n° 6.

A VENDRE

1º Une Chambre complète en noyer massif avec ou sans literie. 2º Une autre en pitchpin.

30 Une Thélère et son Sucrier en S'adresser: Mme LUGOL, Boul. Gambetta

ON DEMANDE UNE BONNE de 25 à 40 ans Sachant faire Cuisine, Coudre, Repasser

BONS GAGES S'adresser: 1, Cours Vaxis, 2º étage

AVIS

Mme DEPEYRE, ayant vendu son fonds de commerce de quincaillerie, informe les personnes qui auraient des appareils à sulfater en réparation chez elle, de vouloir bien venir les retirer dans la hui-

A VENDRE A CAHORS, au lieu dit « Pech de Rolles » Une Vigne avec ou sans récolte

d'une contenance approximative de 40 ares S'adresser à M. CAPUS 2, rue J.-Caviole, à CAHORS

R. C., n° 2.170,

HEUREUSE IDÉE

Faites vous-même un litre de bon vin fortifiant en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table. Instantanément vous obtiendrez le meilleur fortifiant pour tonifier le sang et guérir la faiblesse, le surmenage, l'anémie. Le flacon de Quintonine, 3 fr.
Pharmacie Orliac à Cahors.

Eczemas ::: Dartres Ulcères variqueux, Démangeaisons Croûtes laiteuses, Maladies de la Peau

et AFFECTIONS du SANG DEPURATIF LATAPIE Phoie RAYNAL, Cordes_(TARN) nvoi fco Sirop Pommade contre mandat 15! The Phies Dépôt: Pharmacie ARTIGUE, CAHORS

Bains Modernes 25, rue de l'Université (Ancien Hôtel Combelles) Douches: 1 fr. 25

Soins des Cors, Durillons, Œil-de-perdrix PAR SPÉCIALISTE DIPLOMÉ

PHOTOGRAPHES AMATEURS

Plaques, Pellicules, Papiers & Produits Ainsi que pour Appareils KODAKS

Adressez-vous à la Maison spéciale pour la vue 3, rue du Maréchal-Foch, CAHORS

AVIS Le « RESSEMELAGE NATIONAL », 10, rue du Tapis-Vert, se recommande par le fini de son travail, la qualité de son cuir et par son exactitude. Spécialité de pièces invisibles.

LES PRIX DÉFIENT TOUTE CONCURRENCE

AVIS

M. BARBAZA, Electricien Prévient sa nombreuse Clientèle et le Public que la Réouverture de son Magasin d'Electricité, 19, rue du Portail-Alban, CAHORS, aura lieu le 1eroctobre prochain, et qu'un grand Choix de Marchandises concernant l'Electricité seront mises en vente à des prix défiant toute concurrence.

Aperçu des nouveaux prix : Pose de lampes ordinaires 20 francs.

— lampes va-et-vient 38 francs. Travail soigné et matériel de 1er ordre J'opère seul et je garantis tous mes travaux Avis aux intéressés

Demande Bonne, 30 à 40 ans TRÈS BONS GAGES

S'adresser: MORANGE

Rue de la Banque, CAHORS

R. C. Cahors 169.

OUVRIÈRES SERIEUSES DEMANDÉES

Avenue de l'Abattoir Travail assuré. — Bonnes situations

A l'Usine l'Eclairage Général

A VENDRE Joli berger malinois, 15 mois 1er prix et diplôme dans exposition canine

S'adresser: LADOUX, PRAYSSAC ON DEMANDE

Doux, jour - Bon gardlen, nuit

Jeune Fille sérieuse Comme bonne à tout faire pour Paris S'adresser au Bureau du Journal

GRAINS & FOURRAGES

Dépôt de Demi-Muids, Barriques Neufs et d'occasion R. CONDUCHÉ

Place Rousseau, CAHORS TRICOTEUSES rondes et rectilignes tou-tes jauges. Laines, cotons, fils, prix de gros. Cat. Echant. Apprent. Grat. S'adr. LA LABORIEUSE, 35, Cours

CUVE en excellent état

A VENDRE

Contenance: 10 Barriques

Pasteur, BORDEAUX.

S'adresser : 52, r. Emile-Zola Marché aux prunes

Villeneuve-sur-Lot, 10 septembre.

Apport, 1.800 quintaux environ. Les 40-5, 370 à 380 fr. ; 50-4, 270 à 280 fr.; 60-5, 240 à 250 fr.; 70-5, 190 à 200 fr. 80-5, 150 à 160 fr. 90 5, 130 à 140 fr.; 100-5, 110 à 120 fr.; le tout les 50 kilos. Gontaud, 10 septembre. - Apport 8

quintaux environ, rapidement vendus aux cours suivants, avec une légère hausse sur le marché précédent : 50-54 fruits, de 275 à 300 fr.; 60-64, de 250 à 270 fr.; 70-74, de 225 à 245 fr. 80-84, de 200 à 220 fr.; 90-94, de 180 à 200 fr. 100 104, de 140 à 150 fr.; 110-114

de 110 à 115 fr. ; fretin, de 50 à 70 fr. Le tout les 50 kilos, poids net. Saint-Barthélémy-d'Agenais (Lot-et Garonne,) 11 septembre. - Voici les cours pratiqués à notre marché hebdomadaire:

Les 40 ou 45 fruits au demi-kilo, de 320 à 330 fr. : les 50 à 55 fruits. de 250 a 270 fr.: les 60 à 65 fruits de 220 à 230 fr.: les 70 à 75 fruits de 180 à 190 francs : les 80 à 85 fruits de 160 à 170 francs : les 90 à 95 fruits de 130 à 140 francs: les 100 à 105 fruits, de 110 à 120 francs : les 110 à 115 fruits, de 90 à 100 fr. les 120 à 125 fruits de 70 à 80 francs: fretin, de 40 à 60 francs, le tout les 50 kilos.



Chemin de fer de Paris à Orléans

Circuits Automobiles dans le Haut-Quercy et le Bas-Limousin du 14 Juillet au 30 Septembre 1924.

Au départ de Rocamadour (Gare) Départ 10 h. - Retour 19 h. -Prix du transport: 35 fr. 25 par

Circuit I Lundi, Mercredi, Vendredi.

Grottes de Lacave (déjeuner), Meyronne, Creysse, Cirque de Montvalent, Martel, Souillac, Belcastel, Circuit II

Mardi, Jeudi, Samedi. Alvignac, Miers, Gouffre de Padirac (déjeuner), Gorges d'Autoire, Château de Castelnau-Bretenoux, Carennac, Cirque de Montvalent.

Circuit III

Vendredi Gramat, Grottes de Presque (déjeûner), Château de Montal, St-Céré, Bretenoux, Loubressac, Carennac, Miers, Alvignac.

Au départ de Brive (Gare) Départ 10 h. 30. - Retour 19 h. - Prix du transport : 35 fr. 25 par

Circuit A. Tous les Jeudis.

Beynat, Argentat (déjeûner), Beau-lieu, Meyssac, Collonges, Turenne. Circuit B.

Tous les Samedis. Objat, Juillac, Pompadour (déjeûner), Chartreuse du Glandier, Vigeois, Facilités pour la livraison à domicile des bagages dans Paris.

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicilé dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à le faire connaître dès la gare de départ.

A l'arrivée, ils présentent leur bulletin à un bureau spécial installé dans la salle des bagages des gares du Quai-d'Orsay ou d'Austerlitz en remettant leur commande de livraison et, le cas échéant, leurs clefs s'ils ne veulent point assister eux-mêmes à la visite de l'Octroi.

Ils peuvent ainsi gagner ensuite leur domicile débarrassés de tout souci.

Circuits Automobiles dans le Périgord du 14 juillet au 30 septembre 1924.

1° Au départ des Eyzies, la capita-le préhistorique de France. Départ 12 h. 30 — Retour 17 h. 30.

Vallés de la Vézère Les Mardis et Jeudis -- Prix du transport: 15 francs.

Abri du Cap Blanc, Montignac, Thonac, St-Léon, La Roque-St-Chris-tophe, Le Moustier, Tursac, Les Eyzies, Laugerie-Haute.

Vallée de la Dordogne Les Mercredis et Dimanches. -Prix du transport 18 francs-Campagne, St-Cyprien, Beynac, La Roque-Gageac, Domme, Carsac, Sar-

2° Au départ de Périgueux Départ 13 h. 30. — Retour 18 h. 30. Vallée de la Dronne

Les Jeudis et Dimanches - Prix du transport: 15 francs. Château-Lévêque, Brantôme, Bourdeille, Bussac, Chancelade.

AU PAYS DE GEORGE SAND Circuit Automobile

dans la Vallée de la Creuse les mardi, jeudi et dimanche, du 14 juillet au 30 septembre 1924, au dé-part de la Gare d'Argenton-sur-

Argenton (Gare), Le Moulin-Neuf, Badecon, Le Pin, Gargilesse (déjeu-ner), Cuzion, La Roche, Saint-Jallet, Crozant (visite des ruines), Pont-Charraud, Eguzon-Ville, Baraize, La Prune-au-Pot, Ceaulmont, Argenton

Départ à 10 h. 15. — Retour vers Prix du transport : 18 francs par

Relations directes entre Paris-Quai d'Orsay et Barcelone par Limoges-Toulouse-Narbonne.

Billets directs simples et d'Aller et Retour (1^{re}, 2^e et 3^e classes). Enregis-trement direct des bagages, Voitures directes. — Wagons-Lits. — Wagons-Restaurant.

Express. — Départ Paris-Quar d'Orsay 21 h. 15 (Wagon-Lits et Voitures directes toutes classes de Paris à Port-Bou). Arrivée Barcelone 19 h. 25 (voitures de luxe sur le parcours espagnol) ou 22 h. 24 (2° et 3° classes)

Express. — Départ Paris-Quai d'Orsay 9 h. 50 (toutes classes et wagon-restaurant de Paris à Toulouse). Arrivée Barcelone 7 h. 56 (110 et 3º classes sur le parcours espagnol).

Bibliographio

Mosdames,

Vous n'êtes paut-être pas toutes ni des femmes d'intérieur accomplies Wals vous pouvez toutes

le devenir grace aux Publications François Tedesco \$9, Boulevard Raspail, Paris (70) Si vous désirez vous en convaincre i

yous suffire de nous retourner le bon cégasous et vous recevrez gracieusement neire « POCHETTE SPECIMEN » contenant : i un numéro du Journal des Ouvrages de Bames;

sun numéro de La Femme Chez Elle; sun numéro de Mon Atquille; une planche de dessins décalquables au fer chaud. Joindre of r. 56 en timbres pour le port.

Bon Gratuit du « Journal du Lot » à retourner sous enveloppe affranchie Publications François TEDESCO 39, Boulevard Raspail, Paris (70)

Je désire recevoir, à titre gracieux, voire « POCHETTE SPECIMEN » contenant un exemplaire de chacune des publications: « Journal des Ouvrages de Dames », « La Femme Chez Elle », « Mon Aiguille » et un spécimen de vos planches de dessins décalquables au fer chaud. Oi joint 0 fr. 50 pour le port.

3002.... Adresse Date et Signature

MADAME.

LE PETIT COURRIER DE LA FEMME CHEZ ELLE

PUISQUE CHAQUE No

CONTIENT UN BON-PRIME

REMBOURSANT PLUSIEURS FOIS

LE PRIX D'ACHAT Le Numéro 0.25

LE DEMANDER PARTOUT

LES FEMMES DE GOUT trouvent dans

PARIS-BRODERIE En vente partout le Nº : 1 fr.

LES PLUS JOLIS

DESSINS DE BRODERIE GRANDEUR d'EXÉCUTION

Décalquables

AVEC DESSINS

AU FER CHAUD (Procédé Breveté)

Hôtel des Ventes 4, rue Blanqui, à CAHORS

OCCASIONS

Rappelez-vous qu'à l'« Hôtel des Ventes», 4, rue Blanqui à CAHORS, il y a toujours un choix de meubles d'occasions et d'objets divers en très bon état. On achète et l'on fait aussi l'échange de meubles.

Actuellement en cuivre : chaudrons, tourtières, caleils, etc... assiettes, écuelles et plats en étain. A vendre état neuf : machine à écrire Underwood no 5, bicyclette pour homme et dame.

On achète aussi les vieux meubles.

Transports, Location, Déménagement Pour la ville et tous pays aux prix les plus réduits

RIVIÈRE, Place Rousseau, Cahors

Atelier de réparations, Bureau et Magasin de vente, Vélos, Autos, Machines à coudre, Voitures d'enfants et tous accessoires s'y rattachant. Marchandises de toutes 1es marques. La Française, Diamant, Louis Clement, etc., etc... Vélo homme complet depuis 350 fr. garanti.

Acheteurs avant d'acheter dans votre intérêt et sans engagements, venez vous renseigner de nos prix.

renseigner de nos prix. Réparations soignées. La Maison fait crédit pour Vélos et Autos.

Société des Transports en Commun demande: RECEVEURS, libérés du Service Milit., âgés moins de 40 ans; salaire mensuel: début, 525 Frs.; après un an, 535 Frs.; après 2 ans 1/2, 550 Frs. (le salaire augmente progressivement jusqu'à 625 Frs. par mois). Indemnité annuelle 365 Frs. Primes diverses. Indemnités pour charges de famille. Congé de 21 jours payé. Retraite et autres avantages. Ecrire ou se présenter, 118, rue du Mont-Cenis, PARIS (18e).

Imp. Coueslant (personnel intéressé) Le co-gérant : M. DAROLLE.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS: Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infec-

tieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le D' ORTEL Ancien Externe des Hôpitaux de Paris Docteur en Médecine de la Paculté de Paris écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortiflants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître

les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites alguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Regis. Com. Cahors, Nº 32.

Prix du flacon: 10 francs. — Grandeur unique.

Fouilleton du « Journal du Lot » 55 FLORENCE L. BARCLAY

LE ROSAIRE Roman traduit de l'anglais

E. DE SAINT-SEGOND

CHAPITRE XXXIII LUMIERE ETERNELLE!

La lune inondait la terrasse d'une clarté sereine, argentée, immaculée. Garth et Jane pénétrèrent par la porte-fenêtre dans la zone lumineuse: attirés par la douceur de la nuit d'été et par le chant des rossignols qui remplissaient les bois d'alentour de leurs pénétrantes mélodies, ils traînèrent leurs vastes fauteuils de foyer tout contre le parapet et s'installèrent confortablement pour surprendre les échos harmonieux de la nuit. La solitude était complète, le calme absolu. Garth prit le coussin de son fauteuil et le disposa sur le gravier : il était maintenant assis aux pieds de

sa femme, le dos appuyé contre les genoux de celle-ci; Jane, tout en causant, caressait légèrement le front et les cheveux de Garth; Iui, de temps à autre, se penchait en arrière et s'emparant de la main de Jane baisait l'anneau qu'il lui avait lui-même passé au doigt mais qu'il n'avait jamais vu! De longs, de tendres silences les enveloppaient : des pensées trop intimes, des joies trop sacrées pour être exprimées par des mots flottaient autour d'eux; le silence était plus adéquat que la parole! Toutefois Garth ne pouvait supporter que Jane fût un moment hors de la portée de sa main. Quand un autre eût dit : « Je veux la voir toujours! » Garth disait: « Je veux rester sans cesse en contact avec elle! » Et Jane, acceptant joyeusement cette douce servitude, s'arrangeait pour lui donner continuellement l'impression de sa proche présence: d'ailleurs, elle tirait de leur intimité matérielle un réconfort presque égal; en effet, au cours des longues semaines d'attente, quand douloureusement ses bras se tendaient vers Garth, elle avait dû refouler ce

désir au fond d'elle-même et s'abste- | nir même de toucher ta main du malade. Il lui semblait aujourd'hui que la faim accumulée dans son

cœur ne serait jamais rassasiée. Un rossignol égrenait ses trilles bruit la fenêtre et me penchai au deémouvants... Garth se prit à siffler une très exacte imitation. « Oh! chéri, dit Jane, ceci me fait penser à une mélodie que je désire tant vous entendre chanter; je ne puis vous donner exactement le titre, mais vous vous souviendrez sans doute: le lundi soir où, sur votre demande, nurse Rosemary vous décrivit successivement les tableaux de l'atelier — nos cœurs étaient torturés — je me retirai de bonne heure pour commencer la rédaction de ma confession; par contre vous avez appelé Simpson et vous lui avez dit de ne venir vous chercher qu'à onze heures. Tandis que j'écrivais dans la chambre au-dessus je vous entendais jouer du piano dans la bibliothèque; vous avez débuté par des morceaux qui m'étaient familiers, que nous avions interprétés ensemble autrefois... soudain, après quelques tâtonnements et variantes, un thème in-

connu se précisa en une merveilleuse harmonie: je posai aussitôt ma plume et j'écoutai attentivement... Alors à ma grande joie vous vous êtes mis à chanter : je me levai, j'ouvris sans hors... Les mots n'arrivaient pas tous jusqu'à moi; pourtant j'entendis distinctement deux vers imprégnés d'une si touchante tristesse que j'appuyai ma tête sur le rebord de la fenêtre, incapable de continuer ma lettre; je ne me sentais pas la force d'attendre plus longtemps et j'étais irrésistiblement poussée à aller, sur l'heure, vous trouver. »

Garth attira à lui la chère main qui tenait la plume cette nuit-là et la retournant il en baisa la paume : - Quels étaient ces vers, Jane? demanda-t-il.

- « Quand tout ce qui a été ne sera plus, Seigneur, prends charge de nous et conduis-nous au port »! Ah! mon amour, quelles paroles pathétiques : « Quand tout ce qui a été ne sera plus »! Celui qui a composé cette musique a dû traverser des épreuves semblables aux nôtres. Puis à ce lamento succéda un thème si

plein d'espérance et de joie que je me levai armée d'un courage renouvelé : Je repris la plume et continuai ma lettre. De qui est ce morceau, Garth? Où l'avez-vous entendu? Voulez-vous me le chanter? Je désire passionnément l'entendre... Non, vraiment je ne puis attendre! Garth se souleva et se mit à rire

doucement:

- Jane, voilà qui est contraire à votre nature, vous si forte et si patiente! Néanmoins, Jane, j'aime l'expression si sincère de votre désir véhément et je vais le satisfaire : j'at découvert les paroles dans le psautier de la cathédrale de Worcester, il y a un an environ, en assistant à un service du soir ; je transcrivis ce texte sur mon carnet pendant la première partie du sermon... je l'avoue à ma honte! Cet hymne me parut admirable, et par bonheur j'appris les paroles par cœur. Naturellement, puisque vous le souhaitez, je chanterai, ici-même; toutefois je crains que la mélodie n'apparaisse bien pauvre sans le secours de l'accompagnement; d'autre part, pour rien au

monde je ne bougerai d'ici en ce mo-

ment! Alors, tournant le dos à Jane, la tête levée, les deux mains croisées sur un genou, Garth se mit à chanter; l'exercice avait grandement accru le charme et la flexibilité de sa voix, et il rendit parfaitement l'exquise mélodie... Jane écoutait, le cœur débordant de joie:

Le matin radieux s'est évanoui, Déjà, hélas, ila consumé ses réserves dorées. Les ombres du crépuscule S'allongent de nouveau sur la terre.

Notre vie est une aurore qui s'éteint : Combien son éclat est éphémère! Quandtout ce qui a été ne sera plus, Seigneur, Prends charge de nous et conduis-nous au

***************************** Les dernières paroles vibrantes d'espoir montèrent dans la nuit... Garth relâcha l'étreinte de ses mains et, comme soulagé, s'appuya de nouveau contre les genoux de sa femme.

- Que c'est beau, dit Jane, et combien approprié pour nous dans cette nuit bénie!

(A suivre)